



© ADRA India / Impact of Cyclone Phailin in India

QUICK TIPS

## INTÉGRER LA RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES, LES AMBITIONS ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES AU NIVEAU SECTORIEL

**Le nombre et la gravité des catastrophes augmentent sans répit.** Le nombre de catastrophes survenues entre les années 2000 et 2019 a presque doublé par rapport à la période 1980-1999<sup>1</sup>. Ainsi, les pertes économiques ont explosé au cours des 15 dernières années et atteignent aujourd'hui le chiffre vertigineux de 480 milliards d'euros par an. Entre 2005 et 2017, près de 70 % des pertes économiques mondiales<sup>2</sup> ont été causées par des catastrophes.

Environ 91 % de toutes les catastrophes signalées entre 1998 et 2017 ont été déclenchées par des aléas naturels liés au climat, tels que des inondations, des tempêtes, des sécheresses, des vagues de chaleur et d'autres phénomènes météorologiques extrêmes<sup>3</sup>. Non seulement le changement climatique accentue ces aléas<sup>4</sup>, mais il affecte également les systèmes de régulation naturels tels que les forêts, les océans et les côtes et réduit leur capacité à amortir les impacts lorsqu'un aléa se produit. Le changement climatique et la dégradation de l'environnement amplifient les trois moteurs du risque de catastrophe : l'aléa, l'exposition et la vulnérabilité. Les catastrophes liées aux aléas naturels ont tendance à frapper plus durement les ménages à faible revenu, faisant basculer 26 millions de personnes dans la pauvreté chaque année<sup>5</sup>, et menaçant les acquis du développement.

**Les catastrophes ne sont pas naturelles.** Elles constituent une perturbation grave du fonctionnement d'une communauté ou d'une société à quelque échelle que ce soit. Les catastrophes ne se produisent que lorsqu'un événement dangereux, tel qu'une inondation, une tempête ou un tremblement de terre, interagit avec des conditions d'exposition et de vulnérabilité, entraînant des pertes et des impacts humains, matériels, économiques et/ou environnementaux. En tant que telle, une catastrophe ne peut se produire que là où une société existe. Cette société peut prendre

des décisions socio-économiques qui modifient sa vulnérabilité et les risques de voir un danger l'affecter.

Les catastrophes peuvent être de petite ou de grande ampleur, fréquentes ou peu fréquentes, et se déclencher lentement ou soudainement. Leurs effets peuvent être immédiats et localisés, mais ils sont souvent étendus et persistants, mettant à l'épreuve ou dépassant la capacité d'une communauté ou d'une société à y faire face en utilisant ses propres ressources, impliquant donc une aide extérieure. Si les catastrophes naturelles intenses et rares sont les plus mortelles à court terme, les événements de faible ampleur et récurrents sont à l'origine de près de la moitié des pertes économiques et d'une plus grande proportion de la morbidité et des déplacements<sup>6</sup>. Cela signifie que les catastrophes sont potentiellement prévisibles et qu'il est possible de s'y préparer, ce qui permet de réduire les risques et les impacts et d'empêcher les dangers de se transformer en catastrophes. Même si certains aléas naturels sont inévitables, les catastrophes qui en résultent sont principalement dues à l'(in)action humaine.

**Il est rentable d'investir dans la réduction des risques de catastrophe (RRC).** Dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, chaque euro investi dans des infrastructures plus résilientes peut rapporter jusqu'à quatre euros de bénéfices<sup>7</sup>. La prévention et l'atténuation des risques<sup>8</sup>, ainsi que les activités de préparation, sont moins coûteuses que la réponse, le rétablissement et la reconstruction. Par exemple, garantir l'accès à l'eau pour tous pourrait coûter 1 % du PIB mondial, alors que l'absence d'amélioration de la gestion de l'eau entraîneront des pertes de PIB régional de 2 à 10 % d'ici 2050<sup>9</sup>. Les approches douces ou "non matérielles", telles que l'aménagement du territoire, les systèmes d'alerte précoce et les mesures d'adaptation/prévention au niveau des ménages, peuvent être aussi efficaces, voire plus, que les investissements basés sur les infrastructures<sup>10</sup>.

La RRC fait partie intégrante de la stratégie de développement de l'UE et est étroitement associée aux engagements climatiques. Dans le 5e rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)<sup>11</sup>, les acteurs mondiaux ont convenu de la nécessité d'intégrer l'adaptation au changement climatique (ACC) et la RRC. La RRC et l'ACC ne sont pas seulement un impératif pour protéger les investissements dans le développement, mais aussi une opportunité pour un changement transformatif vers un développement plus résilient

et durable. Le Pacte Vert de l'UE envisage une transformation vers des économies plus résilientes aux risques liés au climat et à l'environnement. La nouvelle stratégie d'adaptation de l'UE (2021)<sup>12</sup> souligne le "terrain d'entente"<sup>13,14</sup> qui lie les cadres de la RRC et de l'ACC, en mettant l'accent sur une réponse cohérente à l'augmentation des risques climatiques et sur les approches partagées de la résilience, ainsi que sur la nécessité de ne laisser personne de côté.

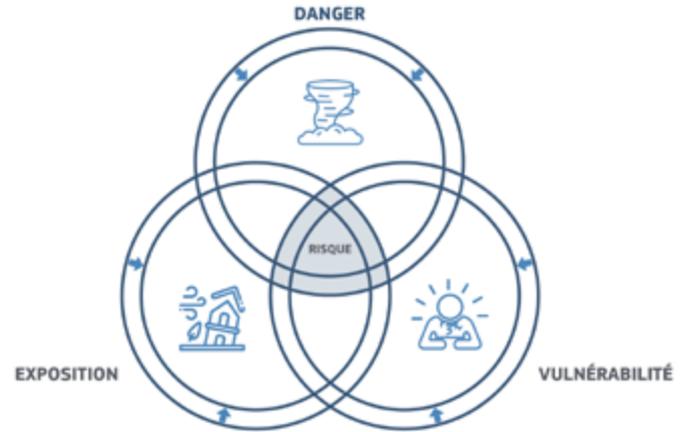
## QU'EST-CE QU'UN RISQUE DE CATASTROPHE ?

Le risque de catastrophe est la perte potentielle de vies humaines, les blessures ou les actifs détruits ou endommagés qui pourraient survenir dans un système, une société ou une communauté dans une période de temps spécifique, déterminée de manière probabiliste en fonction de l'aléa, de l'exposition et de la vulnérabilité.

**Danger** : Un processus, un phénomène ou une activité humaine qui peut causer des pertes de vie, des blessures ou d'autres effets sur la santé, des dommages matériels, des perturbations sociales et économiques ou une dégradation de l'environnement.

**Exposition** : la situation des personnes, des infrastructures, des logements, des capacités de production et des autres biens humains tangibles situés dans des zones exposées aux aléas.

**La vulnérabilité** est déterminée par des facteurs ou des processus physiques, sociaux, économiques et environnementaux qui augmentent la susceptibilité d'un individu, d'une communauté, de biens ou de systèmes aux impacts des risques.



## QU'EST-CE QUE LA RÉDUCTION ET LA GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES ?

**La réduction des risques de catastrophe (RRC)** est l'objectif politique de la gestion des risques de catastrophe (GRC). Celle-ci vise à prévenir les nouveaux risques de catastrophe, à réduire les risques existants et à gérer les risques résiduels. La GRC est l'application des politiques et des stratégies de RRC, tandis que la gestion des catastrophes (ou des urgences) est utilisée pour désigner l'ensemble des mesures qui permettent de faire face aux catastrophes lorsqu'elles sont imminentes ou se sont produites.



Les mesures de GRC impliquent des activités liées à **l'évaluation des risques** (analyse et évaluation des dangers potentiels, des conditions existantes ou possibles d'exposition et de vulnérabilité, ainsi que des capacités d'adaptation existantes et alternatives par rapport aux scénarios de risques probables), à la **prévention** (éviter les risques de catastrophe existants et nouveaux, par ex. en éloignant les personnes et les biens d'une zone à risque), **l'atténuation** (réduire ou limiter les effets néfastes des risques, par exemple en construisant des ouvrages de protection contre les inondations, en plantant des arbres pour stabiliser les pentes ou en appliquant des codes stricts en matière d'utilisation des terres et de construction), **le transfert des risques** (transférer les conséquences financières de risques particuliers d'une partie à une autre, par exemple par des contrats d'assurances ou d'autres outils de financement des risques de catastrophe), **la préparation** (anticiper, répondre et se remettre efficacement des impacts des aléas/catastrophes probables ou imminents, par exemple, par le renforcement des capacités, l'installation de systèmes d'alerte précoce, l'identification d'itinéraires d'évacuation, le stockage de fournitures d'urgence, la mise à disposition de fonds basés sur les prévisions, ...), **la réponse** (fournir des secours directement avant, pendant ou immédiatement après une catastrophe), et **le rétablissement, la réhabilitation et la reconstruction** (rétablir ou améliorer les moyens de subsistance et les actifs, systèmes et activités économiques, physiques, sociaux, culturels et environnementaux, en s'alignant sur les principes du développement durable et du "mieux reconstruire"). Toutes ces mesures doivent être ancrées dans une **gouvernance** solide des risques de catastrophe, c'est-à-dire dans les institutions, les politiques, les stratégies, les cadres juridiques, les mécanismes notamment les plans et budgets à différents niveaux qui guident, coordonnent et supervisent la RRC, son alignement sur l'action climatique et son intégration dans les politiques de développement.

## LE CADRE DE SENDAI POUR LA RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES 2015-2030

**Le cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 est la principale référence en matière de RRC et doit être pris en compte dans la conception des programmes et des investissements de l'UE.** Il a été adopté par 187 États membres des Nations unies et vise à réduire considérablement les risques de catastrophe et les pertes en vies humaines, en moyens de subsistance et en santé, ainsi que les actifs économiques, physiques, sociaux, culturels et environnementaux des personnes, des entreprises, des communautés et des pays. Le Cadre de Sendai comprend quatre priorités pour guider l'action et sept objectifs mondiaux permettant d'évaluer les progrès.

### 1 RÉSULTAT

La réduction substantielle des pertes et des risques liés aux catastrophes en termes de vies humaines, d'atteinte aux moyens de subsistance et à la santé des personnes, et d'atteinte aux biens économiques, physiques, sociaux, culturels et environnementaux des personnes, des entreprises, des collectivités et des pays.

### 1 OBJECTIF

Écarter les nouveaux risques de catastrophe et réduire les risques existants en prenant des mesures intégrées et globales dans les domaines économique, structurel, juridique, social, culturel, environnemental, technologique, politique et institutionnel et dans les secteurs de la santé et de l'éducation qui permettent d'éviter l'exposition aux aléas ou de réduire la vulnérabilité aux catastrophes, améliorent la préparation à l'intervention et aux activités de relèvement, et renforcent ainsi la résilience

### 4 PRIORITÉS

Comprendre les risques de catastrophe

Renforcer la gouvernance des risques de catastrophe pour mieux les gérer

Investir dans la réduction des risques de catastrophe aux fins de la résilience

Renforcer la préparation aux catastrophes pour intervenir de manière efficace et pour « mieux reconstruire » durant la phase de relèvement, de remise en état et de reconstruction.

### 7 OBJECTIFS

- ↓ Réduire nettement, d'ici à 2030, la mortalité due aux catastrophes;
- ↓ Réduire nettement, d'ici à 2030, le nombre de personnes touchées par des catastrophes ;
- ↓ Réduire, d'ici à 2030, les pertes économiques;
- ↓ Réduire nettement, d'ici à 2030, la perturbation des services de base et les dommages causés par les catastrophes aux infrastructures essentielles;
- ↑ Augmenter nettement, d'ici à 2020, le nombre de pays dotés de stratégies nationales et locales de réduction des risques de catastrophe ;
- ↑ Améliorer nettement, d'ici à 2030, la coopération internationale;
- ↑ Améliorer nettement, d'ici à 2030, l'accès des populations aux dispositifs d'alerte rapide multirisque et aux informations et évaluations relatives aux risques de catastrophe.

## EXEMPLES D'INTÉGRATION DE LA RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES DANS LES ACTIVITÉS SECTORIELLES



### Développement urbain et construction

Une faible prise en compte des risques dans la planification urbaine, la construction et l'industrialisation crée de nouveaux risques et entraîne des pertes, des dommages et des coûts.

- ▶ **Garantir une capacité de planification** adéquate des institutions locales (y compris les municipalités) pour faire face aux risques de catastrophes, aux risques climatiques et environnementaux et aux conséquences des événements dangereux.
- ▶ **Cartographier les communautés et les zones à risque**, en tenant compte des données sur les événements météorologiques et les inondations passés et modélisés, des caractéristiques physiques et environnementales, des infrastructures, des vulnérabilités actuelles et futures possibles et de l'exposition aux éléments. Les constructions/infrastructures critiques, notamment les installations de santé publique et d'éducation, doivent être soumises à un zonage des risques, à des normes de conception et à des codes de construction.
- ▶ Utiliser des **zones urbaines bleues et vertes** promouvant des solutions fondées sur la nature afin d'absorber ou d'atténuer les effets des inondations, des îlots de chaleur ou des sécheresses (par exemple, grâce à des zones humides, des zones forestières ou des mesures de rétention d'eau naturelles)
- ▶ **Rénover** les bâtiments existants, par exemple en renforçant la stabilité structurelle et en améliorant les normes d'efficacité énergétique.
- ▶ Assurer **une bonne gestion des déchets solides** est une mesure non matérielle efficace utilisée, par exemple, dans la gestion des risques d'inondation.



### Éducation

L'intégration de la RRC dans l'éducation est la première étape pour améliorer la sensibilisation aux dangers, à la vulnérabilité, au changement climatique, à la réduction des risques et à l'adaptation.

- ▶ **Sensibiliser** par le biais de l'éducation, de la sensibilisation/du plaidoyer et d'exercices afin d'améliorer les attitudes et les pratiques des groupes exposés et de créer une culture de la prévention des catastrophes et de la résilience.
- ▶ **Promouvoir un cadre de Sendai adapté aux enfants**<sup>16</sup>, en attirant l'attention et en accumulant des preuves sur la manière dont les droits des enfants sont affectés par les catastrophes, sur leur exposition et leur vulnérabilité aux chocs, stress et dangers environnementaux et climatiques et sur la manière d'améliorer leur accès aux services clés. Les droits de l'enfant comprennent le droit à la santé, à l'éducation, à la vie familiale et à un niveau de vie adéquat<sup>17</sup>.
- ▶ Utiliser des programmes d'information et d'éducation du public pour permettre aux **communautés locales** de prendre les mesures nécessaires pour réduire les risques de catastrophe et améliorer l'environnement naturel au niveau communautaire.
- ▶ **Intégrer les considérations de durabilité et de résilience** dans les programmes d'enseignement, tant dans l'enseignement primaire que dans l'enseignement supérieur.
- ▶ **Former des professionnels (de haut niveau) dans les agences nationales de météorologie, d'hydrologie, de géophysique, de statistique et de gestion des risques de catastrophes** et remédier à la capacité limitée de fournir les services qui leur sont confiés.
- ▶ **Échanger** avec des agences techniques et des institutions de recherche et d'enseignement nationales, régionales et internationales afin d'améliorer la compréhension des besoins et de la conception, de la mise en œuvre, de la maintenance et de la fourniture de mesures de RRC et de services climatiques, ce qui permettra d'améliorer les connaissances sur les risques, la RRC/GDR et l'ACC.



### Santé

Du fait de leurs répercussions sur la vie humaine et la qualité de l'environnement, toutes les catastrophes constituent un problème de santé.

- ▶ **Veiller à ce que les risques environnementaux et climatiques** et les considérations de RRC/CCA soient inclus dans les politiques et les systèmes de santé, et que les épidémies et les pandémies soient considérées comme des risques naturels supplémentaires dans les évaluations nationales et locales des risques.
- ▶ **Concevoir ou renforcer les infrastructures de santé** en tenant compte de leur vulnérabilité aux différents risques, notamment les centres de santé situés dans des zones exposées aux risques et destinés à accueillir un grand nombre de victimes en cas d'urgence; soutenir leur capacité à concevoir et à mettre en œuvre des plans d'urgence et de gestion.

- ▶ **Sensibiliser les communautés aux risques et les éduquer en matière de santé** sur les dangers environnementaux et climatiques locaux et leur impact sur la santé et les vecteurs, y compris les maladies transmises par l'eau ou la nourriture, l'augmentation du nombre de parasites porteurs de maladies, les impacts de la pollution (atmosphérique), les coups de chaleur, les incendies extrêmes, etc.
- ▶ Renforcer **la surveillance et le contrôle** des maladies infectieuses au vu des liens entre le changement climatique et les risques de maladies infectieuses.
- ▶ Analyser les causes **des perturbations des services de santé** liées à des événements dangereux ; établir des liens avec des acteurs de plusieurs secteurs pour modifier les systèmes de santé existants et futurs afin de les protéger contre ces impacts/dommages.



## Transport/mobilité

Un service essentiel dont l'interruption a des répercussions sociales et économiques importantes.

- ▶ Promouvoir la **mobilité verte** (par exemple, le vélo, les transports publics interconnectés) dans les zones urbaines qui peuvent assurer des connexions et une meilleure résilience des transports, notamment en cas de catastrophe.
- ▶ **Entretenir en permanence les infrastructures de transport** pour garantir les performances du transport. Les lignes de transport ferroviaire peuvent être enterrées par la sédimentation ou affectées par l'érosion. En cas de catastrophe, la qualité des routes secondaires influe sur les performances du réseau, ce qui a une incidence sur la fourniture de services (par exemple, la logistique, les opérations de sauvetage) et l'accès à des services (par exemple, l'éducation, la santé).
- ▶ **Préparer des plans d'urgence et de gestion** pour faire face aux risques environnementaux typiques du transport, tels que le transport de matières dangereuses, les incidents routiers majeurs (par exemple, en raison d'une inondation) ou les risques multiples (par exemple, les marées noires maritimes entraînant des risques pour la vie humaine et des impacts environnementaux, l'érosion côtière affectant la sécurité et la fonctionnalité des routes).
- ▶ Renforcer les **systèmes d'alerte précoce** qui sont essentiels pour les transports terrestres, aériens et maritimes (par exemple, brume ou poussière pour l'aviation, pluie verglaçante sur les routes, voyageurs en mer/transport maritime) ou pour les communautés dont les moyens de subsistance dépendent des ressources fluviales, maritimes ou côtières.



## Eau/assainissement/eaux usées

Les problèmes liés à l'eau sont à l'origine de la majeure partie des catastrophes.

- ▶ **Analyser les risques liés à l'eau**, notamment ceux liés aux inondations et aux sécheresses, aux cyclones tropicaux, à l'élévation du niveau de la mer ou à la pollution, ainsi que les obstacles potentiels à l'accès à l'eau, afin d'inciter les gouvernements et les partenaires internationaux à accorder plus d'attention à la préparation et à la prévention des risques et à s'attaquer aux causes profondes de la vulnérabilité.
- ▶ Développer une **communication préventive** sur l'utilisation de l'eau, l'assainissement et l'hygiène dans les situations de catastrophe.
- ▶ Veiller à ce que les **plans de gestion intégrée des ressources en eau** comprennent des mesures explicites concernant les événements hydrométéorologiques extrêmes et soient coordonnés avec les plans de gestion des risques d'inondation et de sécheresse.
- ▶ **Soutenir l'entretien** des systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement, notamment dans les zones urbaines, car un mauvais entretien peut entraîner des perturbations en cas d'événements dangereux.
- ▶ **Reconstruire mieux et plus vert**, ce qui implique de revoir la conception des installations d'infiltration des eaux usées et des eaux pluviales à la lumière d'événements dangereux extrêmes ou potentiellement à fort impact (au niveau des municipalités et des ménages).
- ▶ Promouvoir des **solutions fondées sur la nature**, telles que la restauration des plaines inondables ou des mangroves, qui augmentent la capacité des systèmes fluviaux/côtières à faire face aux événements extrêmes.



## Energie

Les infrastructures énergétiques sont souvent interdépendantes, ce qui implique des interruptions de service en cascade en cas de catastrophe.

- ▶ **Actualiser les pratiques de gestion des risques** et renforcer les capacités du secteur de l'électricité pour assurer la continuité des activités et améliorer la résilience des systèmes d'approvisionnement.
- ▶ Évaluer les **vulnérabilités climatiques des infrastructures énergétiques**, notamment des installations hydroélectriques, et prendre en compte la manière dont les risques liés au climat affectent non seulement les conceptions structurelles (risques de défaillance, par exemple le débordement des barrages, la destruction des réseaux de distribution), mais aussi les zones environnantes (glissements de terrain, inondations, écosystèmes) et la réduction potentielle des performances et de la fiabilité de la production d'électricité. L'évolution des conditions climatiques habituelles (température, heures d'ensoleillement, précipitations, etc.) - a un impact sur l'énergie solaire, éolienne et hydroélectrique.

- ▶ Promouvoir des **solutions fondées sur la nature**, telles que la gestion forestière, qui offrent des avantages en matière de gestion des risques énergétiques en tant que fournisseur fiable et à long terme d'énergie de biomasse.



## Agriculture, sécurité alimentaire et nutritionnelle

Une approche de la résilience consiste à adopter une vision systémique, en s'attaquant également aux causes profondes et aux moteurs de la vulnérabilité.

- ▶ Privilégier les **options sans regret**, qui sont généralement bien adaptées aux petits exploitants, notamment la diversification des moyens de subsistance, l'introduction de variétés (cultures) et de races (bétail) tolérantes à la sécheresse et aux inondations, ou l'utilisation de pesticides biologiques. Les analyses des coûts et des avantages (avec/sans options de RRC) et de la performance des options dans différents scénarios sont des outils utiles pour la sélection des options.
- ▶ Promouvoir des **pratiques agricoles résilientes et durables**, telles que l'agroforesterie et la conservation des sols et de l'eau, par des engagements à moyen et long terme, compatibles avec l'engagement des communautés, en évitant les investissements trop partiels ou ponctuels.
- ▶ Soutenir **les systèmes d'information et d'alerte précoce facilement accessibles aux agriculteurs**, notamment en ce qui concerne le temps, l'eau et le climat, les criquets, la famine, les épidémies de maladies animales et les prix du marché.
- ▶ Garantir la **disponibilité de la nourriture** dans les zones sensibles sur le plan climatique ou environnemental, par le biais de systèmes de stocks alimentaires ou de banques d'aliments pour animaux.
- ▶ Développer des **outils d'assurance et de microfinance** qui peuvent contribuer à améliorer la stabilité financière des agriculteurs et leur capacité à investir (par exemple, pour les intrants agricoles tels que les engrais, les consommables de lutte contre les parasites ou les aliments pour animaux).
- ▶ Financer des **infrastructures et des équipements** (par exemple, des installations de stockage, des abris pour animaux) susceptibles d'accroître leur capacité d'adaptation pour faire face aux crises alimentaires et aux risques naturels.
- ▶ Intensifier les **efforts de diffusion et de sensibilisation**, car la plupart des mesures de RRC peuvent être mises en oeuvre sans aide extérieure, mais elles doivent être connues.



## Migration

Les solutions durables passent par l'engagement de toutes les parties prenantes sur l'ensemble du cycle.

- ▶ Soutenir la conservation, l'utilisation durable et le renforcement **des services environnementaux locaux conduisant à des moyens de subsistance améliorés et résilients** (par exemple, la fourniture d'un espace suffisant pour les activités économiques et sociales, des terres adaptées à l'agriculture, de l'eau douce de qualité) afin de réduire les facteurs de migration forcée et/ou de soutenir un retour durable.
- ▶ **Les filets de sécurité, les mécanismes « argent contre travail », les mécanismes de travail temporaire** utilisés pour atténuer l'impact négatif des migrations et des déplacements forcés (tant pour les migrants que pour les localités de destination) peuvent **intégrer systématiquement des activités de conservation des terres et des eaux intelligentes sur le plan climatique**.
- ▶ Renforcer la capacité des acteurs locaux et de district à mieux prévenir, atténuer et répondre aux risques multiples, en appliquant une approche inclusive et sensible au genre pour s'attaquer aux problèmes de santé et de sécurité et aux causes de l'érosion de la qualité de vie.



## Tourisme/Loisirs

Le tourisme est un secteur où les entités privées peuvent soutenir la RRC en développant des plans d'urgence permettant d'améliorer la préparation aux catastrophes et de réduire leur impact sur l'économie locale.

- ▶ Déployer **une signalisation et une communication simples pour les touristes**, afin de les informer sur les risques de catastrophe et sur la manière de se préparer et de réagir en cas d'urgence (par exemple, les voies d'évacuation en cas de tsunami).
- ▶ Utiliser des **solutions basées sur la nature comme tampons naturels** pour les impacts des aléas tout en fournissant **des services écosystémiques culturels et récréatifs**. Par exemple, les mangroves locales peuvent soutenir la biodiversité et l'éco-tourisme, tout en atténuant l'énergie des tempêtes côtières. Les lacs artificiels peuvent façonner des paysages attrayants et atténuer les faibles débits et la pénurie d'eau.
- ▶ Favoriser les **partenariats et l'engagement** des secteurs générateurs de revenus qui dépendent des conditions météorologiques, tels que le tourisme et l'aviation, avec les services météorologiques et hydrologiques nationaux et les agences connexes, ainsi qu'avec les mécanismes nationaux et régionaux de coordination de la RRC.



## Références, lectures complémentaires et outils sélectionnés

### Références utilisées dans le texte et lectures complémentaires

- ▶ Cadre de Sendai : [Official document and related publications](#) | [Child-friendly Sendai Framework](#)
- ▶ Guides et outils : [Words into Action implementation guidelines for the Sendai Framework](#) | [CRISTAL Community based Risk Screening Tool](#) | [Making Cities Resilient Campaign](#) | [UNDRR terminology](#) | <https://media.ifrc.org/ifrc/drr-climate> | [OECD approaches to strengthen climate resilience](#)
- ▶ Indices de risque : [INFORM indices](#) | [World Risk Index \(WRI\)](#) | [Notre Dame Global Adaptation Initiative Country Index \(ND GAIN\)](#) | [Climate Risk Index \(CRI\)](#) | [UN Stats](#)
- ▶ Données sur les pertes et les risques : [Sendai framework monitor](#) | [The International Disaster Database \(EM-DAT\)](#) | [UNDRR/UNDP Disaster Inventory System \(DESINVENTAR\)](#) | [Global Assessment Reports on DRR \(GAR\)](#)
- ▶ Gestion des urgences/catastrophes et activités humanitaires : United Nations (2021). [Scaling up Disaster Risk Reduction in Humanitarian Action 2.0](#). | [Anticipation Hub](#) | World Bank, European Commission, United Nations Development Group and Global Facility for Disaster Reduction and Recovery (2013). [Post-Disaster Needs Assessment](#) Guidelines.

### Endnotes

1. [Human cost of disaster. An overview of the last 20 years 2000-2019](#). UNDRR and Centre for Research on the Epidemiology of Disasters, 2020. The capacity to keep track of disasters also improved during this period.
2. [UN Global Assessment Report on Disaster Risk Reduction \(GAR\)](#) | [Comprehensive risk management. BMZ's contribution to dealing with disaster and climate risks](#)
3. [Economic Losses, Poverty & Disasters: 1998-2017](#)
4. Climate change increases intensity, periodicity and scale of weather events and became an essential contributor to losses. For instance, US\$67bn of Hurricane Harvey's overall damages (US\$90bn) are associated with climate change (Source: <https://www.preventionweb.net/news/cost-extreme-weather-due-climate-change-severely-underestimated>).
5. World Bank (2017). [Natural Disasters Force 26 Million People into Poverty and Cost \\$520bn in Losses Every Year, New World Bank Analysis Finds](#).
6. [UN Global Assessment Report on Disaster Risk Reduction \(GAR\) 2015](#).
7. Hallegatte S, Rentschler J, Rozenberg J (2019): [Lifelines: The Resilient Infrastructure Opportunity](#). World Bank, Washington. | UNDRR. [Understanding Disaster Risk. The business case for DRR](#).
8. Different from climate change mitigation
9. Global Center for Adaptation (2020). [State and Trends in Adaptation Report 2020](#).
10. Climate-ADAPT (2019). [Establishment of early warning systems](#). | [Terminology: Structural and non-structural measures](#).
11. [IPCC reports](#)
12. [EU Adaptation Strategy](#)
13. OECD (2020). [Common Ground Between the Paris Agreement and the Sendai Framework : Climate Change Adaptation and Disaster Risk Reduction](#).
14. VOICE and Bird, M. (2017). [EU Member States' Policies and Practice: Disaster Risk Reduction in Humanitarian Assistance and Development Cooperation](#).
15. Hellmuth M, Mason SJ, Vaughan C, van Aalst M, Choularton R (2011); [A Better Climate for Disaster Risk Management](#). IRI, New York.
16. Details in the Guides and tools section above
17. [The Convention on the Rights of the Child: The children's version](#)

Contactez la facilité d'intégration des questions environnementales et climatiques:  
[INTPA-GREENING-FACILITY@ec.europa.eu](mailto:INTPA-GREENING-FACILITY@ec.europa.eu) | [MENA-GREENING-FACILITY@ec.europa.eu](mailto:MENA-GREENING-FACILITY@ec.europa.eu) |  
[ENEST-GREENING-FACILITY@ec.europa.eu](mailto:ENEST-GREENING-FACILITY@ec.europa.eu)